



La réunion du quartier Europe du 24 mars 2017 est la 148^e réunion de quartier sur l'ensemble de la Ville et la 17^e dans votre quartier en 21 ans.

LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

TOUS LES INDICATEURS SONT AU VERT

Les dépenses de fonctionnement de la Ville en 2016

Ratio à l'habitant : 1 064 € l'an.
Ratio moyen national* : 1 402 €
Economie : 338 € l'an à l'habitant.
Les dépenses de fonctionnement de la Ville n'augmentent pas depuis 2014.

L'investissement en 2016

Ratio à l'habitant : 386 € l'an.
Moyenne nationale* : 310 € l'an.
Soit un investissement supplémentaire de 5 281 K€.

La dette à l'habitant

(hors dette récupérable, hors hôtel de police) au 31/12/2016 : 918 €
Moyenne nationale* : 1 486 €, soit, Colmar 38 % en moins.
En 2016, le coût des intérêts représentait 1,35 % du budget de fonctionnement de la Ville. Pour 2015, ce taux était de 1,37 %

Fiscalité locale (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti)

PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ DEPUIS 4 ANS

De 2013 à 2016, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés.

En 2017, pour la cinquième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables, malgré l'effet induit par le passage du taux d'abattement sur la taxe d'habitation de 18 % à 15 %, pour des raisons d'équité fiscale.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2015 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 10 109 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

* statistiques de la D.G.C.L. – Les Collectivités Locales en chiffres 2016, par strate de population en 2014

DES OUTILS À VOTRE SERVICE

colmar
et **vous***
hand you

Colmar et vous

Une application citoyenne destinée aux Colmariens et habitants de Colmar agglomération.
www.colmar.fr/numerique

L'agenda de vos sorties

Un agenda en ligne regroupant l'offre culturelle et sportive de Colmar agglomération.
agenda.colmar.fr

l'agenda
de vos **sorties**

Les engagements pris depuis 2008

Coût total : 28 056 401 € - Annuel : 2 873 857 €

Opérations phares :

- **Vélos : 1 916 483 €**
 - 18 321 bénéficiaires (vélo traditionnel)
 - 269 bénéficiaires (vélo assistance électrique)
- **Transport seniors : 1 340 764 €**
 - 27 251 bénéficiaires
- **Restauration scolaire : 1 179 828 €**
 - 6 333 bénéficiaires
- **Ciné pass : 853 294 €**
 - 40 116 carnets juniors, carnets seniors et seniors + distribués
- **Prime de naissance : 283 310 €**
 - 3 714 bénéficiaires
- **Aide rentrée scolaire : 765 950 €**
 - 9 746 bénéficiaires
- **Aide à l'acquisition d'une tablette numérique : 222 472 €**
 - 1 540 bénéficiaires
- **Aide au financement du permis de conduire : 270 759 €**
 - 478 bénéficiaires

Votre sécurité est prise en compte par la municipalité

Sécurité

Contrôles de vitesse : en 2016, la Police municipale a effectué 109 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la Ville, contrôlé 4 720 véhicules et verbalisé 176 véhicules en excès de vitesse. 6 contrôles ont été effectués sur le quartier Europe dont 3 rue Robert Schuman et 3 avenue de l'Europe.

Patrouilles : la Police municipale effectue quotidiennement des patrouilles (pédestres, 2 roues et véhicules) dans le quartier Europe. Cette présence soutenue en journée et en soirée permet d'assurer une mission de surveillance générale. Elle veille au respect de la salubrité et de la tranquillité publique.

Dispositif « Papy-Mamys trafic » : en 2016, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar assurent la sécurité des élèves.

Salubrité / Tranquillité

La Police municipale et la Brigade verte sont les garants de la salubrité et de la tranquillité dans les quartiers de la Ville. Leur présence dans les quartiers a également pour fonction de rassurer les citoyens. L'accent est mis sur la lutte contre les déjections canines sur la voie publique ainsi que dans les parcs et jardins. En 2016, pas moins de 137 infractions ont été relevées par la Police municipale et la Brigade verte dans ce domaine précis.

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale procède à la surveillance des pavillons ou appartements entre le mois de juin et de septembre. En 2016, 122 résidences ont été surveillées. Elle travaille conjointement avec la Police nationale dans ce domaine.

Protection des habitations : la Ville a opté dans ses engagements, pour la protection des habitations et apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance, équivalent à trois mensualités plafonnées à 100 €. En 2016, la Ville a soutenu 22 foyers colmariens.

Dispositif d'alerte et d'assistance aux personnes âgées : afin de permettre aux Aînés les plus vulnérables de vivre sereinement à leur domicile, la Ville de Colmar accorde une aide financière de 120 € maximum, pour l'acquisition ou la souscription d'un abonnement à un dispositif de téléassistance. 51 seniors ont déjà bénéficié de ce dispositif (depuis le démarrage de l'opération en 2014).

Les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie : la mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2, sur le ban de Colmar et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2016 : 4 chiens dangereux ont été déclarés dont :

- 1 chien de catégorie 1
- 3 chiens de catégorie 2.

Les signalements font l'objet d'une enquête diligentée par la Brigade verte.

Animaux en état de divagation : en 2016, la SPA de Colmar agglomération a procédé à la capture de 1 071 animaux en état de divagation dont 536 pour la Ville de Colmar.

Fourrière automobile : en 2016, la fourrière automobile de Colmar agglomération a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 1 004 véhicules dont 632 pour la Ville de Colmar dont 372 véhicules concernent le centre-ville.

Rénovation urbaine

Depuis 2006, la Ville de Colmar s'est engagée dans la rénovation urbaine du quartier Europe, à travers une convention avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)

Coût global du projet : **125 890 386 €** - Participation Ville de Colmar : **19 956 617 €** - Participation Pôle Habitat : **66 534 311 €**

Les opérations du secteur Luxembourg ont commencé en 2016 et s'achèveront en 2020.

Ville de Colmar : réaménagement des espaces extérieurs et du parking du centre commercial, réaménagement de la rue de Prague

Budget prévisionnel : **2 330 000 €**, hors acquisition du foncier

Pôle Habitat : démolition de 108 logements, réhabilitation de 42 logements, construction de 36 logements

Budget prévisionnel : **12 500 000 €**

Pôle Habitat gère 2911 logements dans votre quartier

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier s'élève en 2016 à 2 197 259€ soit 755€/logement

Conseil Citoyen

Conformément à la «Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine» du 21 février 2014, un Conseil Citoyen, indépendant des pouvoirs publics a vu le jour en 2016. Il est composé d'habitants du quartier, en respectant la parité hommes/femmes, ainsi que d'acteurs locaux et de représentants des associations. Ces citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des Contrats de Ville et participent à toutes les instances de leur pilotage, y compris pour les questions de rénovation urbaine.

Votre quartier : **[Europe]**

Les travaux 2016 dans votre quartier

Voirie	Rue du Dr Albert Schweitzer (Schaedelin/Europe): réfection et aménagements ; rue de Rome : création de passage pour piétons	518 000 €
Eclairage public	Rue du Dr Albert Schweitzer (Schaedelin/Europe): nouvelles installations ; suppression du carrefour à feux Schweitzer/Schuman/Turckheim	128 000 €
Electricité	Avenue de l'Europe : réfection du poste Madrid; rue de Prague : pose de nouveaux réseaux	162 000 €
Eau	Rue du Dr Albert Schweitzer : renouvellement du réseau et branchements	190 000 €
Espaces verts	Jardins familiaux Dagsbourg, école Les Géraniums et école Waltz, rue du Dr Albert Schweitzer : travaux d'aménagement	69 100 €
Nettoieement	Ensemble du quartier : installation de 74 bornes destinées à la collecte de bio-déchets	148 000 €
Loisirs et sports	Gymnase Camille Sée, stade Europe, stade nautique, piscine Waltz, plateau sportif Waltz : travaux d'entretien et d'amélioration	468 640 €
Enseignement	Ecoles maternelles Waltz, Coquelicots, St-Exupéry, Anne Frank, Géraniums, Primevères, Pâquerettes, Violettes et écoles élémentaires Waltz, St-Exupéry, Anne Frank : travaux d'entretien et d'amélioration	145 067 €
Petite enfance	Halte-garderie Loupiots, multi accueil Scheppler	337 351 €
Cultes	Eglise Saint-Paul, foyer Saint-Paul : subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration	7 897 €
Culture	Bibliothèque Europe : achat de mobilier complémentaire	2 773 €
Mission rénovation urbaine	Rue de Luxembourg : soutien à la réhabilitation et à la démolition de logements sociaux par Pôle Habitat ; rue de Lucca : soutien à l'aménagement des espaces extérieurs de la copropriété ; plan stratégique local pour le quartier Europe	552 995 €
Social	Centre Europe, club des jeunes : travaux d'entretien et d'amélioration	114 023 €
Transports	Arrêt de bus Europe : mise en accessibilité PMR	48 000 €
	Total	2 891 486 €

JOURNÉE CITOYENNE

La Ville de Colmar organise une " journée citoyenne " le samedi 20 mai 2017.
Il est fait appel aux bonnes volontés pour participer à des travaux visant à servir l'intérêt général, tout en favorisant la communication et la convivialité. Ce « faire ensemble » contribue au mieux « vivre ensemble ».
Soyez nombreux à y participer !

Inscription à l'adresse électronique suivante : journee.citoyenne@colmar.fr



LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-632-1 du code pénal (contravention de 2^e classe d'un montant de 35 euros).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

Pour nous interpeller vous pouvez, si vous le souhaitez, nous adresser un courriel à l'adresse suivante : reunions-quartier@colmar.fr